

CREDIT CONSO

Taux exceptionnels jusqu'au 15 avril 2016



Durée maximum 7 ans, avec 3 mois différés de remboursement

N° 476 du 25 Février 2016 / Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: La Colombe

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

**Fait et méfait dans le village
de KPADAPE à Kpalimé**

**UN HOMME TUE DEUX
FEMMES ET LES ENTERRE
DANS SA FERME** P.2

**Lutte contre la
pauvreté au
Togo**

**LE PUDC
VIVEMENT
APPROUVÉ À
NEW YORK**

P.3

Faure Gnassingbé et Helen Clark échangeant les documents du PUDC

Economie, la bonne courbe

**CES CHIFFRES
INDICATEURS
DE MEILLEURE
CROISSANCE**



P.4

Le Ministre Adji Otèth AYASSOR

**Réforme administrative et
Gestion axée sur les résultats
LE TOGO EN PHASE AVEC
LES DIRECTIVES DE
L'UEMOA**

P.3

Fait et méfait dans le village de KPADAPE à Kpalimé UN HOMME TUE DEUX FEMMES ET LES ENTERRE DANS SA FERME

Un homme originaire de Sogankopé GHANA, nommé TOUMAWO Fofu résidant dans une ferme reculé du village de Kalakala, dans le canton de Kpadapé, a transformé son domicile et ses alentours en un cimetière et fosse commune. Les cadavres qu'il y enterre ne sont d'autres que ses propres femmes, qu'il tue. Le pot au rose de ces crimes a été découvert lorsque Fofu fut inculpé le 08 février dernier par la justice de Kpalimé et prêt à être déféré le lendemain à la prison civile de Lomé pour vol de cacao.

En effet, le sieur Fofu était depuis longtemps reconnu comme étant un voleur de cacao, à en croire les informations de sources proches de l'affaire. « Il avait l'habitude d'opérer nuitamment, au moment où tout le monde dort. C'est un grand voleur », confie une victime. Le jour de son arrestation a coïncidé avec une affaire de disparition d'une dame nommée Enyovi, dame qui se trouve être la concubine de Fofu, avec qui il habitait, dans sa ferme, un lieu qu'on dit être perdu dans des champs de cacao.

Selon les informations, une fois à la gendarmerie de Kpalimé, pour affaire de vol, et au moment où il s'est agit de le déférer à la prison, les parents d'Enyovi ont soulevé le cas de la disparition de leur fille. Interrogé, le sieur Fofu aurait, dans ses propos, soutenu que sa femme Enyovi a quitté le domicile à son insu et qu'elle en avait l'habitude à chaque fois qu'il y a une petite dispute entre eux. Niant catégoriquement l'accusation de vol de cacao portée contre lui, il a



Quelques ossements déterrés au domicile de Fofu

tenté de se disculper en soutenant tantôt que c'est dans les champs de sa femme ou tantôt dans ceux de la famille de cette dernière qu'il a souvent l'habitude d'aller cueillir le cacao. Des propos qui sont loin de la réalité.

Personne ne pouvait croire que Fofu avait mis fin à la vie de sa propre femme. La gendarmerie renvoya alors les parents d'Enyovi d'aller chercher leur fille, étant entendu aucune preuve n'attestait leurs propos, et envoya Fofu en prison pour motif de vol de cacao avec le commerçant à qui il vendait le cacao volé. Le jour suivant, le commerçant fut libéré à la faveur de certaines situations atténuantes (La justice estimait que le commerçant en question n'était pas forcément censé connaître la provenance du produit

qu'il achetait).

Dans la recherche de leur fille, la famille d'Enyovi alla se confier à la confrérie des ABRAFO de leur village Kpadapé pour solliciter son aide, puisqu'il est reconnu à la confrérie, le pouvoir mystique dans de pareils cas, capable d'aller au-delà de l'entendement humain pour rechercher la vérité.

De fil en aiguille, les témoignages de certains habitants des villages avoisinants laissent croire que Fofu avait quelque chose à voir dans la disparition d'Enyovi. Puisqu'il aurait menacé sa femme une fois, lorsque celle-ci tentait de témoigner contre lui.

Et c'est quatre jours après ces menaces, qu'il commença à informer les gens du départ de sa femme. Dans leur recherche, les ABRAFO de Kpadapé finirent par découvrir le corps de Enyovi tuée et enterrée dans une fosse couverte d'herbes sèches et de branches d'arbres, une fosse située à seulement à environ 50m de la chambre de FOFO. Les ABRAFO procèdent aux rituels, déterrent le corps en putréfaction, avant de se rendre compte que ses deux pieds avaient été amputés. Toutes les tentatives de faire venir le criminel de prison pour montrer là où se trouvent les pieds sont restées vaines. Le corps d'Enyovi fut donc enterré cette fois-ci par sa famille selon les us et coutume du milieu.

Au même moment dans le village de Tové-Dzigbé, une jeune dame qui serait entrée en transe sous l'effet de l'esprit de l'une de ses sœurs portée disparue depuis

14 mois, soit un an deux mois jour pour jour, aurait fait des révélations pointant un doigt accusateur sur Fofu, aux dires du chef Eto du village de Tové-Dzigbé. Cette dame disparue, et appelée Charity se trouve être une autre femme de Fofu.

Prenant au sérieux une telle révélation, le Chef du village de Tové-Dzigbé, Togbui ETO mobilisa ses guerriers traditionnels, les ABRAFO de Tové qui partirent à leur tour prendre d'assaut la ferme-cimetière. Là, il découvrirent une fosse suspecte. Reste alors aux autorités judiciaires de donner leur Ok pour l'exhumation du corps de Charity. Ce qui n'a jamais été fait, puisque les Abrafo attendront vainement cet ok, et ce durant 3 jours. Ce qui les amena à prendre la décision d'exhumer le corps pour les cérémonies d'enterrement proprement dit.

Précisions importantes, les restes de Charity ont identifiés grâce à ses perles et son pagne reconnus par l'une de ses sœurs.

Par ailleurs dans la fosse où se trouvaient les restes de Charity, un autre corps a été trouvé sans que personne ne puisse l'identifier.

Voilà des pistes qui devraient interpeller la gendarmerie et la justice afin qu'elles se saisissent de l'affaire et interroger sérieusement le sieur FOFO, puisque des informations indiquent qu'il y aurait d'autres fosses dans cette ferme.

A suivre

Le Messager

La lutte contre les médicaments de rue LE CLUB RFI-TOGO SERA À KARA EN AOÛT PROCHAIN

Le Club Rfi-Togo affûte ses armes pour débarquer à Kara (420 km au nord de la ville de Lomé) du 11 au 13 août de cette année dans sa croisade contre les médicaments contrefaits et de rue. Ceci à l'occasion des festivités marquant les 18 ans du club au Togo. Cette nouvelle mission dénote de l'implication du club dans la lutte contre les faux médicaments au Togo. "Les médicaments de rue tuent. Soyons loin des faux médicaments".

Pour Bienvenu Amouh du Club Rfi-Togo, il s'agira d'un évènement d'envergure, puisque la sensibilisation nationale en faveur du grand public, Lomé et Kara verront une mobilisation

forte des médias locaux et internationaux, notamment Rfi dans l'émission « Priorité santé » de Claire Hédon, journaliste à RFI. Il cite également les chaînes de télévisions comme France 24, Africa24 qui seront là pour marquer l'évènement.

L'initiative est parrainée par les ministères de la Santé, de la Sécurité, et de la Communication des sports et des arts. Avant l'étape de Kara, le Club Rfi-Togo va animer à Lomé le 24 Juin 2016, une table ronde qui rassemblera les professionnels des médias, la société civile, les corps habillés, les pharmaciens et les médecins. Ceci, afin d'informer le grand public sur le fléau des faux



médicaments souvent achetés aux abords de la rue et qui peuvent "tuer". Cet engagement du Club Rfi-Togo se fait toujours avec la

collaboration de la fondation française Chirac, une structure qui a depuis 2008, pour objectifs principaux d'œuvrer en

faveur de la paix, de l'environnement et de la santé.

D'après les données de l'OMS, 15 % des médicaments vendus aux abords des routes sont des faux. Tandis que la moitié des médicaments vendus sur internet sont contrefaits. Un médicament falsifié ou contrefait est un produit sans principe actif ou bien sous-dosé, mais qui peut aussi contenir des substances toxiques dont la consommation entraîne une résistance accrue aux vrais médicaments, ce qui peut entraîner de nouvelles maladies, des handicaps ou la mort.

Source: Le Libéral

Réforme administrative et Gestion axée sur les résultats LE TOGO EN PHASE AVEC LES DIRECTIVES DE L'UEMOA

Le programme de réforme de l'administration publique continue et au regard des faits, peut dire que plus rien n'arrêtera les autorités togolaises dans leur élan consistant à se conformer aux normes régionales, sous régionales, continentales et mêmes internationales, jugées idéales pour sortir les pays pauvres dans leur extrême précarité. La dernière résolution en date a été celle prise le 18 février dernier lors du conseil des ministres et qui porte sur l'élaboration des budgets programmes. Une nouvelle approche rendue nécessaire par la gestion axée sur les résultats.

En effet, ces dernières années, le Togo s'est résolument engagé dans la modernisation de son administration publique. Une modernisation qui s'appuie la plupart du temps, sur des normes régionales. L'introduction du système des budgets programmes résulte des directives de l'UEMOA qui ont été intégrées dans le corpus juridique national. Désormais, la gestion du budget de l'Etat ne sera plus votée par service, mais plutôt par programme et par dotation.

« La nouvelle approche est rendue nécessaire par la "gestion axée sur les résultats" prônée par l'UEMOA. Ainsi, chaque institution et



Guy Madjé Lorenzo, Ministre de la communication

ministère pourra élaborer et faire adopter deux (02) à six (06) programmes au maximum», précise le communiqué du conseil ministres. Le budget programme permet de rapprocher les ressources sollicitées des résultats à réaliser par service administratif ou institution, et une meilleure appréciation des dépenses publiques à budgétiser. Selon toujours le même communiqué, «l'adoption de cette méthodologie entraîne des changements dans le mode de gestion de l'administration publique ; par exemple le ministre

ou le président d'une institution devient l'ordonnateur principal des crédits de son budget, et un nouvel acteur apparaît dans le processus, à savoir, le responsable de programmes. Ce dernier détermine les objectifs spécifiques, affecte les moyens et contrôle les résultats des services chargés de la mise en œuvre du programme. Il s'assure du respect des dispositifs de contrôle interne et de contrôle de gestion...».

Désormais, la balle est dans le camp des autorités du ministère chargé de l'économie et des

finances à qui les instructions ont été données pour réfléchir sur la nouvelle organisation des ministères et institutions afin que ceux-ci soient formés et prêts pour la mise en œuvre de la réforme.

Commentaire

Cette réforme, vient s'ajouter aux nombreuses autres déjà entreprises et réalisées depuis l'ère Faure. Ce qui marque une certaine volonté de faire avancer le pays sur la voie de la modernisation et du développement. Certes, il y en a encore beaucoup à faire, mais l'essentiel c'était de commencer. Les autorités togolaises ont depuis longtemps compris que la solution à la pauvreté passe par ces réformes. Elles se sont engagées avec détermination et devraient d'ailleurs continuer par le faire sans gêne.

Le chemin du développement n'est pas chose aisée. Il est semé d'embûches, et se heurte parfois à un certain nombre de pesanteurs que le citoyen lambda arrive difficilement à cerner.

Vivement qu'il en soit ainsi, et que d'autres réformes suivent, pour qu'à l'horizon 2030, le rêve de voir le Togo devenir un pays émergent, puisse se réaliser au grand bonheur des populations.

LM

Lutte contre la pauvreté au Togo

LE PUDC VIVEMENT APPROUVÉ À NEW YORK

Le Programme d'Urgence de Développement Communautaire, une initiative du gouvernement togolais lancé le 13 janvier dernier et visant à réduire la pauvreté, a séduit les plus hautes autorités du Programme des Nations Unies pour le Développement à New York aux Etats-Unis. Ces autorités l'ont exprimé devant Faure Gnassingbé qui séjourne à New York au siège de l'institution internationale des Nations Unies en charge des questions de développement. Le Chef de l'Etat togolais y participe aux festivités du cinquantième de la naissance du PNUD.

« C'est un programme d'urgence qui est une première après celui du Sénégal. L'intérêt de ce programme, c'est que les résultats seront visibles en moins de six(6) mois... », a déclaré Abdoulaye Mar



Faure Gnassingbé et Helen Clark échangeant les documents du PUDC

DIEYE, directeur du bureau régional du PNUD pour l'Afrique. Il s'est dit prêt à aller très vite avec le Togo dans l'exécution du PUDC. Il a particulièrement félicité le Chef de l'Etat togolais pour cette l'initiative. « Je

voulais saluer l'initiative du président qui devrait mettre rapidement ce programme en œuvre. Cela va aider le gouvernement à mobiliser les ressources beaucoup plus larges que celles déjà injectées au plan national...»

», a-t-il laissé entendre.

Le PNUD depuis 1966 s'est fixé pour objectif, la lutte contre la pauvreté à travers la mise à la disposition des pays des ressources nécessaires leur permettant de mener à bien cette lutte.

Dans un communiqué publié mardi Helen Clark, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement a laissé entendre que la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), n'est possible qu'avec la formation d'une large coalition de dirigeants du secteur public, de la société civile, des organisations multilatérales et du secteur privé.

« Avec les objectifs de développement durable pour guide, il est possible de bâtir un monde où les économies et les sociétés seront plus inclusives et où notre planète sera protégée des pires effets des changements climatiques ainsi que les autres formes de dégradation de l'environnement », indique le communiqué.

LM

Menaces terroristes

LES AUTORITÉS TOGOLAISES VEULENT ASSURER UNE MEILLEURE SÉCURITÉ DES CLIENTS DES HÔTELS

La menace terroriste est désormais une préoccupation de tous les pays sans exception. Dans la sous-région ouest-africaine, les populations ont encore en mémoire les attentats de Ouagadougou, la capitale burkinabè, perpétrés le 15 janvier 2016. Fort de ce constat et voulant devancer les événements plutôt que de courir après eux, les autorités togolaises ne cessent de prendre des mesures appropriées. Certes, il y a pas de risque zéro en matière de terrorisme de nos jours, vu, le niveau auquel le risque est réel et vu que les stratégies utilisées par ces terroristes ne se cernent pas aisément. D'où la rencontre qui a eu lieu à Lomé dans les locaux du ministère du Commerce le mardi dernier entre deux ministres du gouvernement, le ministre Yark de la Sécurité et de la Protection Civile et Bernadette-Legzim du Commerce, et les responsables d'hôtels et restaurants de Lomé. Le but visé est de densifier les



Les membres du gouvernement

échanges sur les mesures appropriées à adopter pour assurer une meilleure sécurité aux clients.

Echanges fructueux qui ont permis aux deux parties de se mettre d'accord sur certaines pratiques qui pourraient protéger éventuellement des honnêtes gens contre les actes terroristes. Pour le ministre Yark de la sécurité, aujourd'hui la sécurité est devenue la denrée primordiale dans toute

entreprise et on ne peut pas se développer sans sécurité. Pour assurer ses interlocuteurs et probablement les populations, le ministre laisse entendre qu'« il n'y a pas de menace entant que tel, mais il y a des précautions élémentaires qu'il ne faut jamais négliger ». Il cite par exemple, l'enregistrement obligatoire du client qui arrive dans un hôtel, la fouille systématique

des bagages. « Pourquoi ne pas équiper les hôtels des appareils de surveillance, des extincteurs ? », s'est interrogé le ministre. Une interrogation qui est en faite une invitation aux responsables d'hôtels de se doter des appareils en question.

La dernière rencontre entre l'union musulmane du Togo et les Imams, en plus d'une bande audio qui circule depuis quelques temps sur les réseaux sociaux ont certainement contribué à semer la peur dans les esprits de certains togolais sur la présence d'éventuels islamistes radicaux sur le sol togolais. Il y a quelques semaines, un article publié par le quotidien français "Le Figaro", et qui circule actuellement sur les réseaux sociaux, parlait d'un certain Sihamedi Idriss et son ONG "Humanitaire" appelée "Barakacity" qui exercerait depuis 5 années au nord du pays. Cet homme, serait un Islamiste radical selon le journal français et entretiendrait une

ambiguïté sur ses liens avec l'islamisme radical. Ces informations ont amené l'assistance, à poser la question au ministre Yark sur la confirmation de l'inexistence d'une menace. « Je ne peux pas vous dire qu'il y a une menace comme ça qui plane, mais nous devons rester vigilants », a répondu le ministre.

Toute fois, il a rassuré que le gouvernement fait pour le mieux pour sécuriser toutes les populations. « Il y a des unités un peu partout, des détachements d'éléments qui sont en patrouille, plus dynamiques statiques. Il y a ceux qu'on voit et ceux qu'on ne voit pas. Je ne peux pas aller dans les détails », a-t-il précisé.

Parlant de la caméras de surveillance, le ministre a laissé entendre que c'est en voie d'expérimentation et bientôt ce sera généralisé.

Voilà qui peut rassurer les togolais qui devraient tout de même rester vigilants.

Que dieu protège le Togo !

La rédaction

Economie, la bonne courbe

CES CHIFFRES INDICATEURS DE MEILLEURE CROISSANCE

Il y a dix ans l'économie togolaise était à genoux, fléchie par les impacts négatifs de la crise socio-politique qui a secoué le Togo à partir des années 1990. Depuis lors, la courbe de l'économie togolaise a évolué d'un niveau bas et stagnant à un point positif qui marque aujourd'hui le relèvement vertigineux de cette économie.

Les experts économistes qui suivent de façon avertie l'évolution du portefeuille économie et finance du pays, projettent pour le Togo, un taux de croissance économique à deux chiffres à atteindre dans quelques années. Belle et ambitieuse perspective, celle-ci est même un objectif déterminant dans la nouvelle gestion des autorités pour le développement du pays. Sur le terrain, les chantiers de redressement économique sont palpables et témoignent d'une gestion orthodoxe dans la mise en œuvre des politiques économiques et financières.

Ces chantiers et autres initiatives de réforme de l'économie nationale ont permis de réaliser des opérations d'envergures pour la stabilisation du cadre macroéconomique. Le Togo a bénéficié notamment, de l'allègement de sa dette extérieure, du

passage de la stratégie de réduction de la pauvreté à la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi. Autant d'indicateurs qui portent l'économie togolaise à un taux de croissance élevé. Dans un court terme, les analystes économistes situent ce taux de croissance de l'économie togolaise à 6,2% d'ici 2017 précisément. Juste encore un an pour atteindre ce point supérieur d'une courbe en hausse vers les résultats culminants.

En ce moment même, le portefeuille de l'économie et des finances du Togo s'attire les regards admirateurs et encourageants des plus hautes institutions internationales. L'on peut citer par exemple le Fonds Monétaire International (FMI) qui n'a de cesse multiplié ses soutiens à la politique économique et financière du Togo. Le département des finances publiques du FMI vient de renforcer les capacités des cadres de l'administration publique togolaise sur l'évaluation de la gestion des investissements publics. Dans la foulée, il est annoncé une mission que cette institution conduira ici au Togo entre Avril et Mai 2016 pour procéder à l'évaluation des investissements publics et en apprécier l'efficacité. Et



Le Ministre Adjil Otèth AYASSOR justement, les résultats de cette évaluation permettront aux autorités togolaises de formuler des réformes adaptées aux recommandations et de les mettre en œuvre suivant les priorités du gouvernement pour le développement du pays.

Dans cette dynamique et selon les experts, le Togo rejoindra le cercle très restreint des pays, qui expérimentent ce nouvel outil d'évaluation adopté seulement en juin 2015 par le conseil d'administration du FMI en collaboration avec la Banque Mondiale. Précisément, le Togo sera le troisième pays à se prêter à cette

évaluation.

Le réel registre de l'économie et des finances du Togo est là et se consolide véritablement. Il est imprimé par un certain Adjil Otèth AYASSOR, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement. A ce poste stratégique, cet homme qui est juriste et économiste, fait preuve de dextérité et de capacité rigoureuses, ce qui lui vaut sans nul doute cette position et la confiance de l'autorité suprême.

Mais certains malins esprits feignent de reconnaître la réalité d'aujourd'hui sur l'économie du pays. Dans le registre, le tableau des efforts soutenus pour booster l'économie leur paraît sombre. Même avec des loupes ou des verres correcteurs pour les aider à faire le discernement, ils restent myopes. Et simplement, parce qu'ils portent un œil borgne sur tout. L'homme étant donc haïssable, le Ministre Adjil Otèth Ayassor est « mauvais togolais ». Un adage courant dit qu'on ne change pas d'équipe qui gagne. Eh bien, le Ministre AYASSOR réalise des performances et pour ses détracteurs, il faudrait le changer.

C. M. DJAGOU

Lu sur le net !

Micropénis

On appelle micropénis une verge de petite taille mais dont le développement est par ailleurs normal, avec en particulier une absence d'anomalie du canal de l'urètre et un prépuce toujours normal.

Sa définition répond à des critères de mensuration précis. La verge doit donc être mesurée et comparée aux valeurs "normales" en fonction de l'âge. Pour un adulte, la longueur moyenne de la verge est de 11 cm à l'état flaccide et de 15 cm en érection. En général, le diagnostic de micropénis sera porté si la verge est inférieure en érection à 8-9 cm. Le micropénis est à différencier des dysmorphophobies qui sont des représentations mentales erronées de la taille de la verge relevant d'une prise en charge psychologique.

Les causes de micropénis sont nombreuses :

- Insuffisance de production des androgènes (hormones mâles) ;
- Insensibilité des tissus aux androgènes ;
- Association à des malformations avec ou sans anomalie des chromosomes.

Elles ne sont cependant pas toujours retrouvées.

Jusqu'à l'adolescence, le traitement repose sur l'administration de testostérone injectable. Ensuite, le traitement hormonal n'a plus aucune efficacité et doit faire place à la chirurgie.

Le traitement chirurgical associe la section du ligament suspenseur de la verge qui permet de gagner 1 à 2 cm, une plastie cutanée à la racine de la verge et souvent une plastie abdominale. En effet, la plupart des adultes jeunes ayant un micropénis ont également une obésité et le dégraissage en périphérie de la verge permet de gagner en longueur.

Cependant, il ne faut pas attendre de miracle de ce geste chirurgical car la longueur des corps caverneux (responsables de l'érection) ne peut être modifiée et le résultat esthétique sera toujours limité.

Pénis : une erreur de taille

Trop petit ? Comment se situer par rapport à la "normalité" ? Les sujets de préoccupations masculines tournent bien souvent autour de cet organe "secret", allant parfois jusqu'à en faire des montagnes. Si chez la plupart des hommes, les peurs s'estompent et les réactions sont plus mesurées, chez d'autres, la hantise peut traîner en longueur et causer des troubles sexuels ou déboucher sur des demandes médicales incongrues.

Dans le cadre d'une étude égyptienne, 92 hommes se croyant atteints de "micropénis" ont demandé l'aide d'un chirurgien pour ce problème qui porte atteinte à leur virilité. Les antécédents, la durée des troubles et les habitudes sexuelles des patients ont été collectés. Tous se virent offrir quelques informations d'éducation sexuelle par une andrologue. La longueur et le diamètre du pénis ont été mesurés au repos et en érection.

Chaque patient a été informé qu'un pénis était normal, si au repos et en extension maximale, il était compris respectivement entre 4 et 7 cm. Résultat : selon les critères cliniques retenus, aucun des hommes n'avait un pénis trop court. Tous les participants surestimaient la taille normale du pénis. La prise en charge (soutien psychologique et mesures) suffirent à la plupart d'entre eux pour couper court aux idées fausses. Un tel soutien pourrait dans de nombreux cas éviter le recours à la chirurgie, jamais dénuée de risque.

Dr Frédéric Staerman

SANTÉ

L'insuffisance veineuse en 10 questions (Suite et fin)

6 - Comment se déroule le diagnostic ?

Le diagnostic revêt une grande importance pour l'orientation du choix du traitement. Avant de vous ausculter votre médecin vous interrogera pour connaître vos antécédents familiaux, les circonstances d'apparition des premiers troubles veineux, l'ancienneté et l'évolution des douleurs, les maladies dont vous souffrez déjà et les traitements que vous suivez.

Il ne négligera pas vos habitudes de vie : votre profession et vos conditions de travail, votre mode de transport, le sport que vous pratiquez... Il pourra même vous demander de repasser en fin de journée pour voir vos jambes, même si l'heure n'est pas un facteur discriminant.

L'examen clinique se déroulera en position debout, dévêtue de la taille au pied, pour rechercher l'origine des troubles veineux et apprécier leur importance. Votre médecin complétera l'examen en position allongée pour mesurer chevilles, mollets et cuisses et évaluer la taille de vos varices.

7 - Quels sont les traitements à utiliser ?

Les veinotoniques sont le traitement le plus adapté à cette pathologie. Ils exercent localement une action anti-inflammatoire, stimulent le tonus veineux et protègent les cellules endothéliales qui tapissent l'intérieur des veines. Ces actions se traduisent par une diminution du relâchement des veines et une inhibition des facteurs d'inflammation qui provoquent la douleur et l'oedème. Quelle que soit leur forme galénique (comprimé, gélule, ampoule...), ils sont généralement prescrits en cure de 3 mois. L'utilisation de bas de contention permet d'exercer une pression sur la jambe et évite la dilatation des veines.

8 - Quelles sont les complications majeures de l'insuffisance veineuse ?

L'apparition de varices correspond à la complication la plus fréquente provoquée par une insuffisance veineuse. Dans certains cas rares mais plus graves, l'insuffisance veineuse peut provoquer une phlébite, c'est-à-dire la formation d'un caillot sanguin au sein d'une veine. S'il se forme dans une veine profonde des jambes, le problème est plus sérieux. En effet, le caillot peut alors se fragmenter, se détacher de la paroi veineuse, arriver dans le torrent circulatoire et atteindre au bout du compte le cœur droit puis les

branches des artères pulmonaires. S'il se bloque dans ces derniers vaisseaux, c'est l'embolie pulmonaire. Elle pourra alors déterminer de graves complications respiratoires et générales.

Enfin, l'insuffisance veineuse peut provoquer la formation d'un ulcère variqueux. Lorsque les troubles de la circulation augmentent, un choc minime peut suffire à léser la peau en regard d'une varice, provoquant l'apparition d'une plaie difficile à cicatrifier et sujette aux infections.

9 - Dans quels cas l'opération est-elle nécessaire ?

Le traitement chirurgical des problèmes consécutifs à l'insuffisance veineuse peut répondre à plusieurs objectifs : soulager des douleurs quand elles perturbent trop la vie quotidienne, lutter contre l'oedème secondaire au mauvais retour veineux, prévenir certaines complications comme les problèmes cutanés (ulcère, dermite). Plus rarement, la chirurgie peut être nécessaire pour enlever un caillot formé à l'intérieur de la varice (phlébite superficielle). Enfin, on peut tout simplement faire appel à une telle technique dans un souci esthétique.

10 - Comment faire pour prévenir l'apparition des varices ?

Parmi les principaux gestes à éviter, citons tout d'abord la position statique prolongée. Elle favorise en effet la stase veineuse. Quelques pas suffisent pour déclencher l'"ondée dynamique" indispensable au retour veineux vers le cœur. Lors de la marche en effet, les groupes musculaires des membres inférieurs se relaient de proche en proche pour faciliter la circulation du sang dans les veines. Il faut bouger !

Éliminez toutefois les sports qui écrasent trop la semelle plantaire (escrime, tennis) et privilégiez la marche ou le vélo qui activent la circulation veineuse. Vous préférerez dans le même temps les escaliers à l'ascenseur. Il est également recommandé de dormir les jambes légèrement surélevées (mettez des cales sous les pieds de votre lit).

Veillez aussi à ne pas exposer vos jambes à une chaleur trop forte et, dans ce but, bannissez le chauffage par le sol, les bains de soleil, le sauna ou l'épilation à la cire chaude.

Quelques kilos en moins, des jets d'eau fraîche sur les jambes, de l'exercice... sont quelques-uns des petits moyens pour épargner votre capital veineux !

Vincent Macry

INTERVIEW Maître Daniel Dosseh Adjanon, Président de la Chambre nationale des notaires du Togo

Du 29 au 2 mars prochain se tiendra à Lomé les universités notariales en prélude à évènement qui verra la participation des notaires venus de plusieurs pays, votre journal vous propose une interview du président de la Chambre nationale des notaires du Togo Me Daniel Dosseh ADJANON. Une interview réalisée par le service presse de la chambre nationale des notaires du Togo.

Du 29 février au 2 mars prochain, les notaires togolais se retrouveront en Université Notariale, de quoi il sera essentiellement question lors de cette rencontre ?

L'évènement est à peine lancé que vous avez l'information, nous indique l'importance que vous donnez à notre profession et je vous en remercie.

L'université du notariat togolais est une occasion de se retrouver entre professionnels, pour des formations conçues spécialement pour eux. Cette université qui rassemble de nombreux participants est conçue pour privilégier les échanges, les rencontres et développer des pratiques et approches professionnelles saines. Les conférences et débats vont ainsi inciter chacun à donner son avis, mais aussi à s'informer et à échanger en toute convivialité.

C'est un moment important, un évènement majeur pour la profession et les notaires qui y participent apprécient de pouvoir se rencontrer plus facilement, d'échanger de manière moins formelle et de s'informer grâce aux diverses interventions.

Quels seront les grands thèmes qui seront débattus au cours de cette rencontre annuelle des notaires togolais ?

A cette huitième édition les thèmes suivant seront abordés :

- L'exécution du testament : pratique notariale et intervention du juge
- La cession des titres sociaux en droit OHADA
- Règlement et liquidation judiciaires d'une succession : rôle du notaire et interaction du magistrat

En marge de ces assises et sur proposition et conduite de la chambre de commerce et d'industrie du Togo, un thème : « L'opérateur économique, le foncier et la Banque » pourra être abordé. Vous savez à quel point la problématique du foncier dans notre pays est préoccupante. Ce sujet, tient à cœur aux dirigeants actuels de cet organisme chargé de représenter et de coordonner les intérêts des entreprises commerciales, industrielles et de service ; Le foncier tenant une importance dans la garantie des financements.

Qu'est ce qui justifie le choix de ces thèmes, y'a-t-il une nécessité à aborder ces thèmes lors de vos échanges ?

D'abord le contexte : le renforcement des capacités professionnelles et managériales des acteurs de la justice fait partie des axes de la réforme

actuellement en cours dans le secteur et la formation professionnelle continue est obligatoire pour les notaires en exercice et leurs collaborateurs ; La formation doit permettre d'assurer la mise à jour et le perfectionnement des connaissances nécessaires à l'exercice de la profession. Dès lors que la formation revêt un caractère professionnel, le lien nécessaire de la formation avec l'activité professionnelle du notaire doit être établi. D'où ces thèmes essentiellement professionnels.

En plus, de nouveaux textes ou nouvelles législations touchant de près ou de loin les thèmes abordés sont en vigueur ; diverses pratiques ou approches sur les sujets existent ; Nos tribunaux sont saisis de beaucoup de litiges relatifs aux successions ; tout cela a permis de mettre en évidence un besoin réel des notaires et d'autres acteurs ou praticiens ciblés.

Cette année vous ne serez pas seuls en conclave, la chambre nationale des notaires a invité les magistrats, les avocats, les huissiers etc. aux travaux ; Pourquoi avoir pensé associer les autres corps professionnels à cette université ?

Ils sont tous des acteurs ou praticiens du droit ; Chacun à son niveau intervient au règlement d'une succession, à l'exécution d'un testament et aussi dans d'autres domaines ! Mais, Lors de la conduite d'un dossier de succession ayant des paramètres psychologiques, il faut maîtriser les péripéties qui acheminent au partage, dont on sait que la route peut être directe ou sinueuse, rapide ou malaisée parce qu'amicable ou litigieuse. C'est pourquoi une concertation entre ces acteurs s'avère nécessaire.

Y'a-t-il une corrélation directe entre les différents corps professionnels qui participent aux travaux des universités de cette année ?

OUI. Forcement. Si non, ils n'y en seront pas conviés !

Ces professionnels occupent des fonctions complémentaires qui concourent à la réalisation du partage judiciaire, par exemple. Le partage judiciaire se caractérise notamment par de nombreux va et vient entre les professionnels qui officient.

Quand les co-indivisaires ne s'entendent pas pour procéder à un partage amiable, ils s'adressent au Tribunal compétent afin de voir ordonner un partage judiciaire. Il en va de même pour l'exécution d'un testament ; D'où l'intervention du Magistrat.

Les partages complexes nécessitent l'intervention de trois professionnels commis par le Tribunal :

- * le notaire qui procède aux opérations de partage
- * le juge commis pour surveiller ces opérations
- * l'expert pour estimer les biens partagés et / ou proposer la composition des lots ;

Celui qui demande le partage fait



souvent appel à l'avocat qui quant à lui fait le lien en facilitant leur communication, se faisant l'interprète des demandes de son client et de ses propositions ou objections auprès de tous pour le calcul d'une récompense, d'un rapport à succession pour la valorisation de tel bien à telle date plutôt que telle autre

L'Huissier quant à lui intervient pour les actes de procédures !

Qu'attendez-vous à la fin de ces rencontres annuelles des notaires togolais ?

Tout le bénéfice de ce que je viens de vous dire : l'approfondissement de nos connaissances, l'amélioration de nos pratiques, l'épure de pratiques inutiles ou surabondantes de nos procédures, un meilleur service rendu avec célérité à nos clients ou usagers, etc.

Mieux à l'issue des travaux des propositions sont faites aux autorités pour l'amélioration des normes et corpus législatifs ou réglementaires.

Est-ce que la huitième université des notaires verra encore cette année la participation de vos collègues notaires français comme ce fut le cas sur les dernières universités ?

Oui. Des confrères et consœurs de la chambre interdépartementale des notaires de basse Normandie participeront aux travaux et en animeront des thèmes.

Je vous signale qu'il y a un jumelage entre La chambre nationale des notaires du Togo et la chambre départementale des notaires de l'Orne devenue chambre interdépartementale des notaires de basse Normandie et dont l'association a pour but d'étudier, proposer et assurer la mise en œuvre d'un protocole de coopération, ainsi que provoquer, faciliter, développer les échanges professionnels entre elles.

Et, depuis plus d'une dizaine d'années nous avons des rencontres annuelles dont celles au cours de nos universités.

Que rapportent ces rencontres annuelles aux notaires togolais ?

C'est un véritable réseau d'échange de travail qui s'est développé au fil des

années et les notaires togolais profitent bien des apports de leurs confrères étrangers que ce soit par acquis prospectifs, quand des pratiques ou domaines abordés ne sont pas usuels au Togo ou que ce soit pour des approches de solutions de problèmes existants que nos partenaires ont déjà rencontrés et qu'on n'aborde qu'actuellement au Togo.

Qui appelle-t-on notaire et quels sont ses périmètres professionnels ?

Le notaire est un officier public et ministériel, nommé par décret en conseil des ministres sur proposition du Garde des Sceaux après avis de la chambre nationale des notaires (art 45 loi du 16 novembre 2001 fixant statuts des notaires du Togo).

Par l'Etat, il se voit déléguer le pouvoir d'authentifier les actes qu'il reçoit et qu'il conserve à charge d'en délivrer des copies ;

Bien qu'investi de l'autorité publique, le notaire exerce ses fonctions dans un cadre libéral, à titre personnel, sous sa propre responsabilité et de façon professionnellement indépendante, en offrant des services intellectuels et conceptuels dans l'intérêt du client et du public ; c'est une profession libérale réglementée, régie par un code de déontologie, et soumise au contrôle d'instances professionnelles.

Praticien du droit, conseil des parties et rédacteur impartial de leurs conventions il met sa compétence à la disposition de ses clients en les renseignant sur les règles juridiques et fiscales et sur la portée de leurs engagements qu'il consigne dans l'acte qu'il rédige.

Il assiste et met ses compétences à la disposition de ses clients dans l'élaboration des contrats et des conventions qu'ils arrêtent, relativement à leur patrimoine ou à l'organisation de leur vie privée (contrats de mariage, testaments, actes de donation, actes de vente et d'achat en matière immobilière...). En matière de conseil aux entreprises, il rédige des actes civils et commerciaux, accomplit diverses formalités que nécessite la réglementation en vigueur ; il peut également accomplir certains actes au nom de ses clients pour sauvegarder leurs intérêts.

Et outre le fait de respecter la déontologie et le droit, l'un des devoirs du notaire est de collecter l'impôt au nom de l'Etat. Ainsi, les frais de notaires payés sur les actes authentiques comportent une part non négligeable d'impôts. L'exemple des mutations immobilières peut être pris : les acquéreurs s'acquittent ainsi de plusieurs taxes, dissimulées derrière ces fameux frais de notaires. Taxe perçue ou droits d'enregistrement, frais d'hypothèque, taxe de publicité foncière, TVA, éventuellement taxe sur la plus-value... Ce sont donc d'importantes sommes que l'Etat prélève via les notaires par les droits de mutation.

Service Presse de la CNNT

Nouvel engagement à TOGO TELECOM ROMAIN ATAFEITOM TAGBA PROMET...



DG Romain Atafeitom Tagba

TOGO TELECOM, ses produits et services décriés ces dernières années pourront reprendre confiance en termes de qualité chez les consommateurs et l'ensemble du public togolais. Cette assertion qui peut être un vœu que les togolais attendent de voir se réaliser dans les meilleurs délais, découle d'une volonté des responsables actuels de la société à redresser ce géant des télécommunications du Togo fragilisé par une gestion calamiteuse. La nouvelle équipe de managers sans faiblir devant une tâche assez ardue, a démontré tout simplement son engagement à la bonne cause notamment, offrir les produits et les services de meilleure qualité aux clients consommateurs et engranger des résultats performants pour le repositionnement ainsi que la survie de la société. Au cours d'une rencontre dinatoire qui a eu lieu le 18 février 2016 dans les jardins de la société, les partenaires techniques, les représentants des défenseurs des droits des consommateurs et les journalistes ont pu jauger la détermination de la nouvelle direction générale de la société.

La nouvelle équipe de gestion de TOGO TELECOM a été mise en place à la suite de la nomination d'un nouveau directeur général par décret pris en conseil des ministres en mars 2014. Il a fallu que cette décision soit actée en ce moment là dans la vie de la société pour éviter qu'elle ne tombe en décadence. Et justement en prenant ce

décret nommant un nouveau directeur général en la personne de Romain Atafeitom Tagba, le Président de la République a donné l'espoir du relèvement de TOGO TELECOM.

Depuis sa nomination jusqu'à ce jour, le nouveau Directeur Général et son équipe ne se sont pas faits entendre. Beaucoup d'eau a toujours coulé sous le pont inondant l'opinion de ces sputations à ne plus croire en l'avenir de TOGO TELECOM. Durant ses premiers mois à la tête de la société, qu'a pu faire donc Romain Atafeitom Tagba ? La question a été récurrente et sa réponse est connue il y a une semaine, lors du dîner de presse organisé dans les jardins de la société. Le DG Romain Atafeitom Tagba entouré de ses collaborateurs, ont brisé le silence avouant à la fois une prosternation et un redéploiement des énergies pour redonner satisfaction aux abonnés consommateurs et à l'ensemble de la population.

Pour la circonstance, le DG Romain Atafeitom Tagba n'y est pas allé avec le dos de la cuillère pour démontrer les nouveaux objectifs à atteindre. Sans trop s'attarder à remémorer les difficultés du passé, ces difficultés étant diagnostiqués et bien connues, le nouveau patron a mis l'accent plutôt sur les initiatives en cours pour repositionner la société à son rang de premier opérateur historique des télécommunications au Togo. « Gérer TOGO TELECOM sur fond de redynamisation et dans une

nouvelle phase de son existence, repositionner TOGO TELECOM sur son corps de métier », autant de préoccupations signalées par le DG Romain Atafeitom Tagba.

TOGO TELECOM, la métamorphose

Nouvel engagement, nouvelle expérience, nouveau système de gestion, nouvelle offre des produits et services de qualité à des prix revus à la baisse le tout pour une transformation de la société en un groupe appelé GROUPE TOGO TELECOM, c'est ainsi que s'opère le changement tant attendu. Dans le contexte actuel, cette métamorphose est déjà amorcée avec de nouvelles offres internet et des chantiers de consolidation du réseau. Selon les services de la direction de distribution et marketing, les nouvelles offres ADSL internet haut débit sont accessibles aux usages à la fois résidentiels et professionnels ainsi que des offres spécialement accessibles aux étudiants.

Il s'agit également de divers chantiers initiés pour renforcer le réseau Togo télécom. Plusieurs travaux à cet effet permettront de fiabiliser le réseau avec des lignes à même de supporter des hauts débits.

La métamorphose de la société porte aussi une attention toute particulière à l'endroit des consommateurs. En cours, un autre chantier va permettre d'améliorer le parcours client en répondant plus promptement aux différentes demandes. Ces multiples initiatives de relance de TOGO TELECOM sont saluées. Mais les représentants des partenaires ainsi que des consommateurs sont unanimes quant à l'aboutissement aux résultats escomptés. « Les initiatives annoncées sont bonnes et encourageantes mais il faut des moyens financiers vu qu'ils viennent de très loin, pour pouvoir pratiquer des tarifs compétitifs », a fait savoir Pawou Batana, DG Ip Net Experts (un intégrateur de solutions).

« C'est un plaisir d'entendre que TOGO TELECOM veut se métamorphoser et présenter des produits de bonne qualité aux consommateurs. C'est ce que nous avons toujours

souhaité. Nous allons attendre pour voir ce qui va se passer parce que la connexion internet depuis un certain moment est défectueuse. Mais aujourd'hui nous avons raison d'espérer compte tenu des nouvelles offres et expériences. Nous leur accordons le bénéfice du doute, nous espérons que TOGO TELECOM ne peut plus nous tromper et nous estimons que les responsables ont choisi le meilleur moment de refaire le chemin et de présenter des produits de qualité aux togolais », a dit Pasteur Edoh Komi, Président de la plateforme Action contre la vie chère et du Mouvement Martin Luther King (MMLK).

Même appréciation de la part

de Emmanuel Sogadji, Président de la Ligue des Consommateurs du Togo. A propos aussi des efforts pour relancer TOGO TELECOM, il dit : « rapprocher les produits des consommateurs, améliorer les relations avec eux, réduire les coûts d'accessibilité font partie de nos revendications de tous les jours. Une chose est d'avoir la volonté et l'autre est de pouvoir appliquer cette volonté. Nous sommes une associations de veille, nous allons attendre dans quelques mois si rien n'est amélioré nous reprendrons notre bâton de pèlerins pour nous faire entendre et voir dans quelle mesure obtenir des produits de qualité ».

C M DJAGOU

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Madame Victoire Sidemehou Dzidudu TOME GAH-DOGBE, Directeur de Cabinet du Président de la République, Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, son époux et leurs enfants

Togbe François Gagnon TètèDUMASHIE III, Chef Traditionnel du village de B a d o u g b é - A d j o m é , Préfecture de Vo

La Famille TOME GAH
La Famille AGBESSI

Monsieur Francis Messanvi TOME GAH, son épouse et leurs enfants

Madame Thérèse Zinhoé TOME GAH-TETEVI, son époux et leurs enfants

Madame Ludovica Dehomè TOME GAH, ses frères et sœurs, son époux et leurs enfants

Monsieur Germain Gbèhomilo TOME GAHses frères et sœurs, et leurs enfants

Les familles parentes, alliées et amies

Sont très sensibles à vos diverses marques d'amitié, de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du retour à la Maison du Père Céleste de leur bien-aimé

Romanus Kossivi Amewanou TOME GAH

Inspecteur des Postes et Télécommunications du Togo (PTT) à la Retraite

Pieusement endormi dans le Seigneur le Samedi 13 février 2016 dans sa 84ème année

Et vous invitent à participer ou à vous unir d'intention à la célébration des obsèques qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

Vendredi 26 février 2016

18h30 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt, corps présent

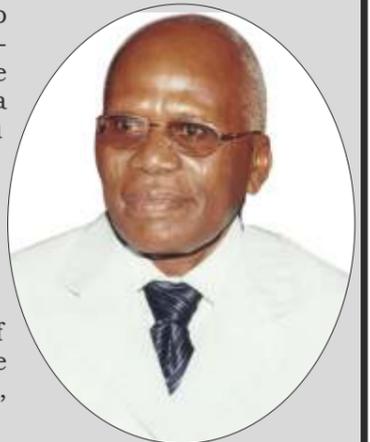
Samedi 27 février 2016

6h-8h : Chapelle ardente

8h 30 : Levée du Corps

9h00 : Messe d'inhumation et d'action de grâces en l'Eglise Saint Martyrs de l'Uganda de Tokoin

Maison mortuaire : Maison TOME GAH à Tokoin Novissi derrière le Collège Protestant de Lomé. Rue face à la Pharmacie SOURCE DE VIE.



PUB

GOLD & DIAMOND HOTEL

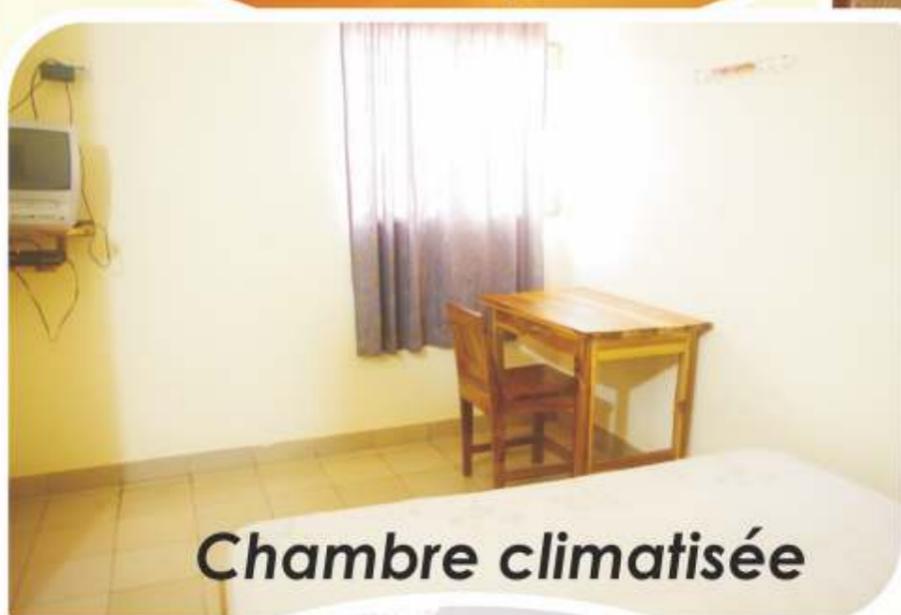
CHAMBRES CLIMATISEES - SALLE DE CONFERENCES
RESTAURANT



La Réception



Le couloir



Chambre climatisée



Chambre climatisée



Salle de conférence



+228 92 56 56 06

+228 97 54 66 66

Ahépe-Akpossa à 12 Km à l'Ouest de Tabligbo
E-mail: golddiamond.ahepeotel@yahoo.fr